ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

15 AOÛT 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION (DFFD)

Service de l'enseignement obligatoire

Crystel Graf

Cheffe du Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD)

Conseillère d'État

Rentrée 2024-2025

- Introduction de l'Éducation numérique en 5e et 9e années
- Enseignement immersif de l'allemand dans tout le canton
- Information aux parents étoffée
- Nouveau moyen d'enseignement sur la citoyenneté

kelli-tungay sur Unsplash

Éducation numérique

©Tianyi Ma sur Unsplash

© aryan-dhiman sur Unsplash

Calendrier

2022 — 1e | 2e | 3e | 7e

2023 — 4e | 8e

2024 — 5e | 9e

2025 — 6e | 10e

2026 — 11e

© eric-rothermel sur Unsplash

- Numérique responsable
- Moyens d’enseignement variés
- Prévention

© Priscilla Krebs pour le CSVR

Équipements « responsables »

- Limitation des rayonnements électromagnétiques
- Économie de consommation d'électricité
- Maîtrise des coûts

© Priscilla Krebs pour le CSVR

Menu

RPN

A voir sous >>
https://ubicast.rpn.ch/permalink/v1268a7fbf018uoa578h/iframe/ ou https://bit.ly/3WHSNqD

S'identifier

2024 The Making Of

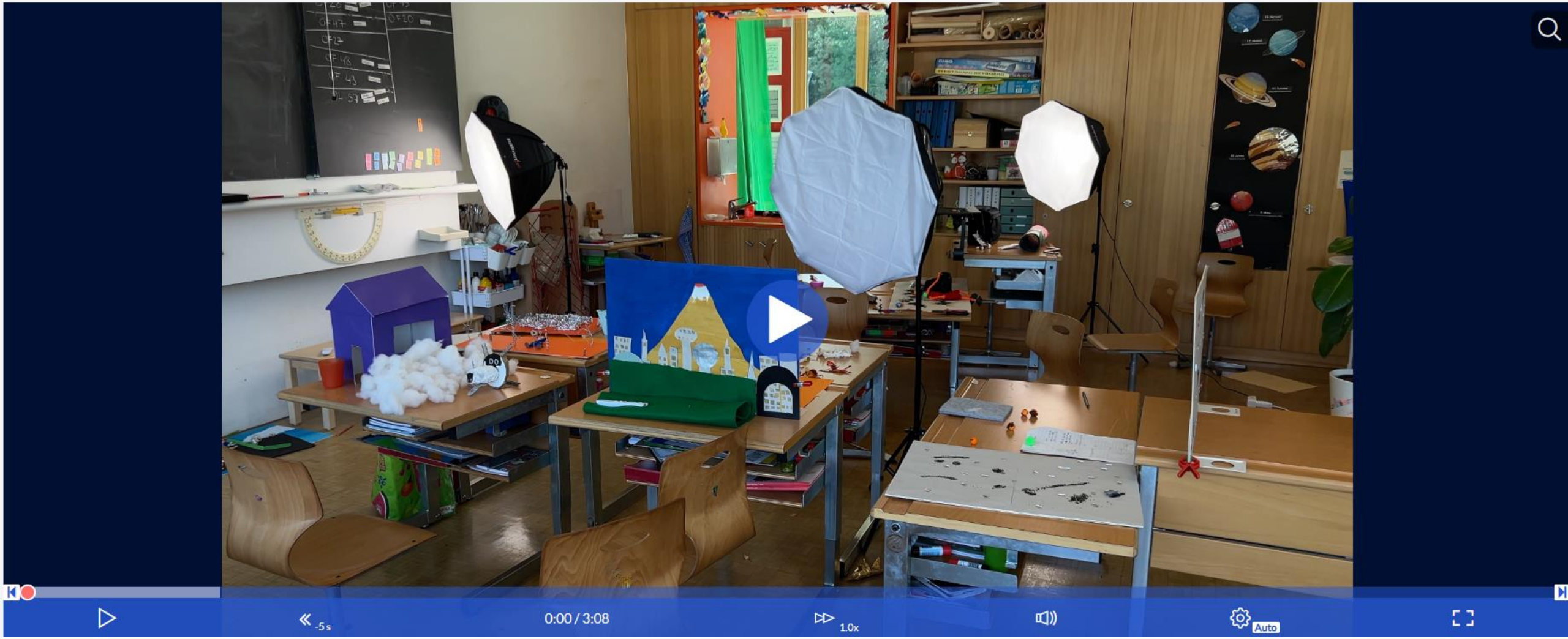

Enseignement immersif de l’allemand: + 30%

© markus-spiske sur Unsplash

18% des effectifs

3416 élèves

190 classes

©Freepik

Information aux parents étoffée

© sofatutor sur Unsplash

Bienvenue à l'école !

Présentation de l'école obligatoire neuchâteloise

L'évaluation des apprentissages de l'élève au cycle 1

Brochure pour les parents

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

L'évaluation des apprentissages de l'élève au cycle 2

Brochure pour les parents

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Jean-Claude Marguet

Chef du Service de l’enseignement obligatoire

Nouveaux moyens d’enseignement

©Freepick

2023 — 1e | 2e | 5e

2024 — 3e | 6e

2025 — 4e | 7e

2026 — 8e

Français

Mathématiques

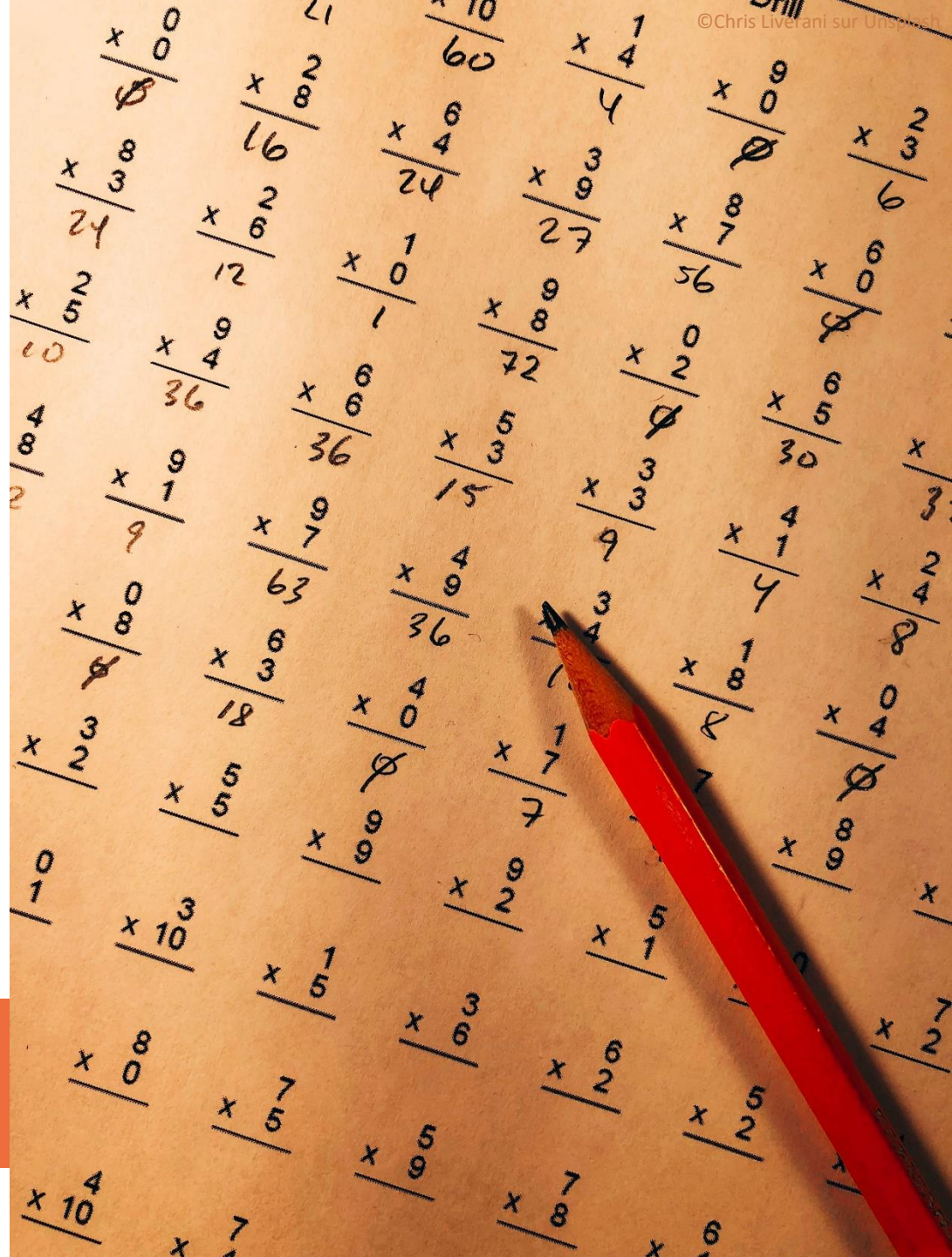
©Chris Liverani sur Unsplash

©philipp-torres sur Unsplash

- Moyen d’enseignement valaisan
- PER compatible

Sciences de la nature

► Citoyenneté: nouveau moyen en trois brochures

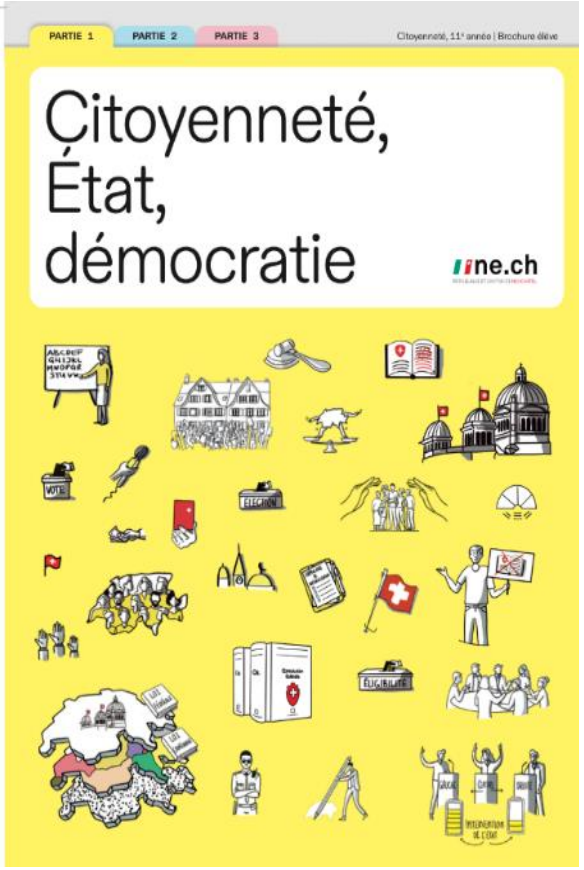

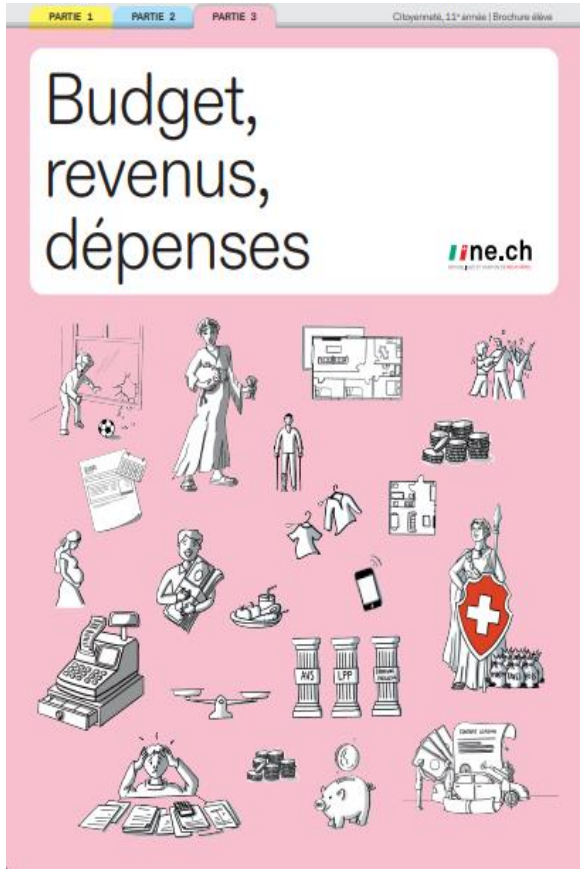

Sciences humaines et sociales

- Enseigner le fait religieux en 6e

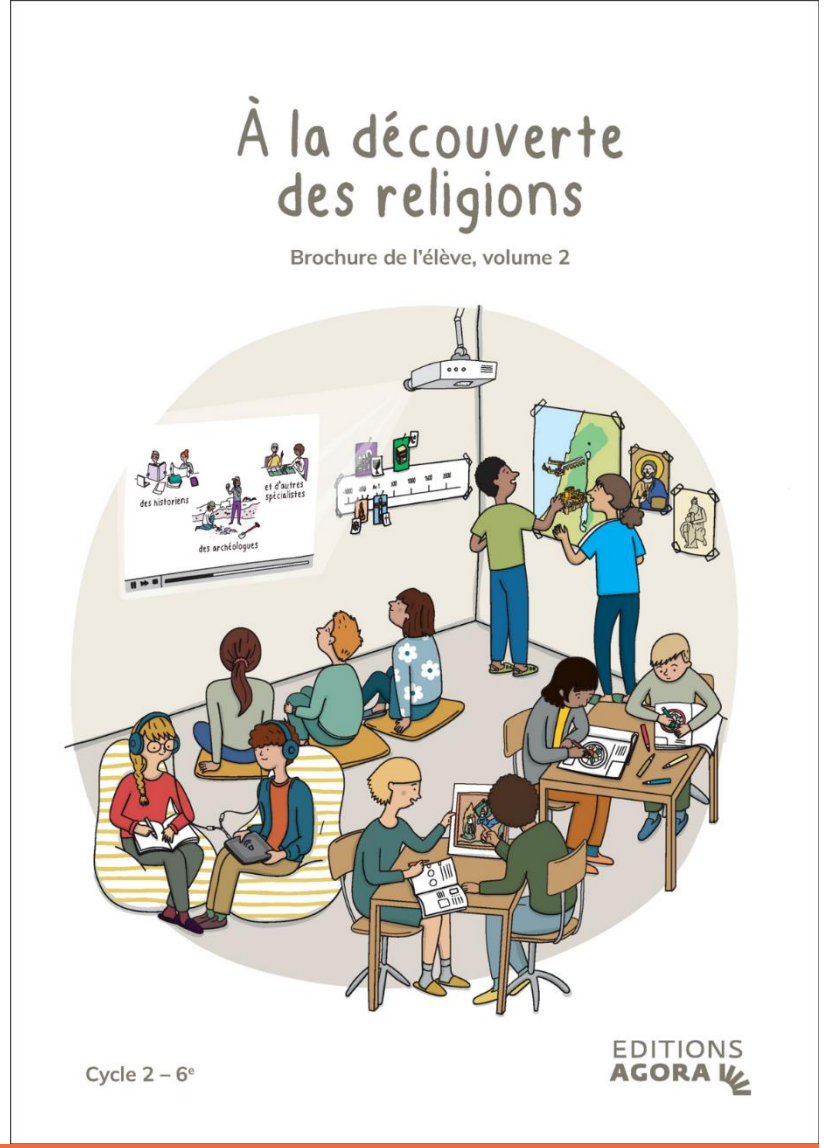

Sciences humaines et sociales

Les chiffres de la rentrée

- Effectifs
- Soutien pédagogique spécialisé
- Marché de l'emploi

©Freepik

19’377 élèves

Cycle 1 ↘ 6’558 élèves

Cycle 2 ↗ 7’100 élèves

Cycle 3 ↘ 5’189 élèves

Formation spécialisée Terminale - Accueil ↘ 530 élèves

18’847 élèves FR

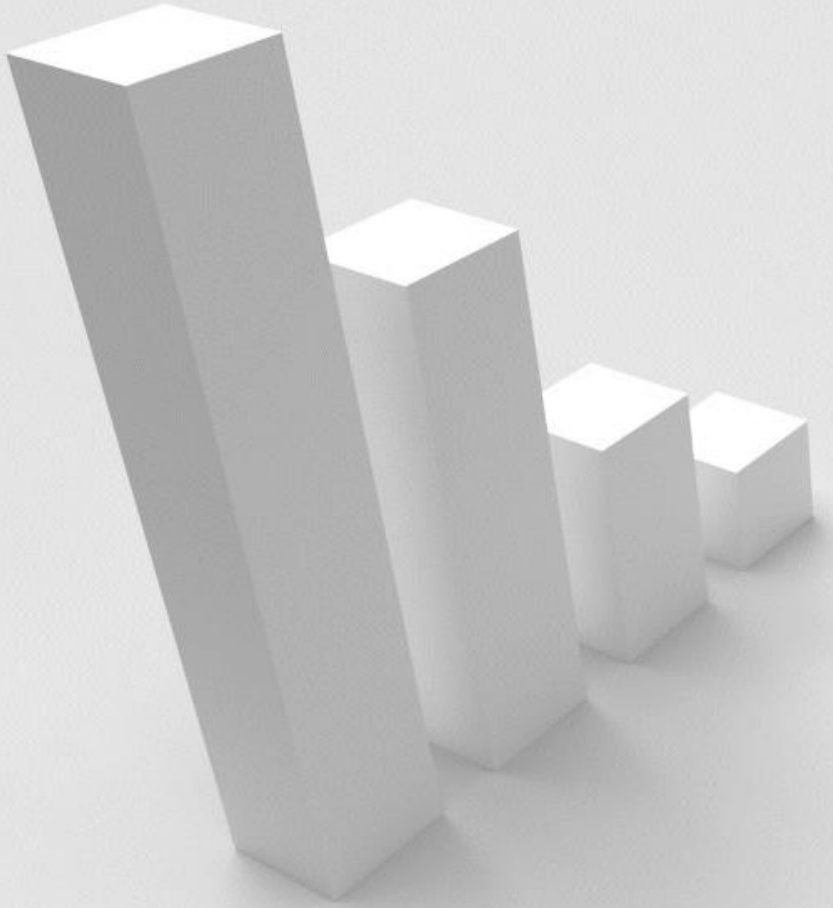

Cycle 1	1e	1521
	2e	1621
	3e	1697
	4e	1719
Cycle 2	5e	1725
	6e	1788
	7e	1790
	8e	1797
Cycle 3	9e	1779
	10e	1718
	11e	1692

FR = formation régulière

© Алекс Арцибашев sur unsplash.com
© Flaticon.com
© Flaticon.com
© Flaticon.com

1’013 classes

Cycle 1	368.5 classes
Cycle 2	375.5 classes
Cycle 3	269 classes
Classes spéciales	54 classes

© Priscilla Krebs pour le CSVR

©Ivan Aleksic sur Unsplash

Soutien pédagogique spécialisé

278 élèves

Classes intégrées

11 classes
57 élèves

Appui intégratif

14 élèves

Espace pédagogique

30 élèves

Enseignement spécialisé

© Priscilla Krebs pour le CSVR

73 diplômé-e-s

44 départs à la retraite

112 postes mis au concours

Marché de l’emploi

© Priscilla Krebs pour le CSVR

Dernière rentrée scolaire pour le chef du SEEO

© Priscilla Krebs pour le CSVR

2000 – 2025: une école métamorphosée

2024, 2025: Développement des nouvelles technologies, climat scolaire, …

2022: Entrée formelle de l'**éducation numérique** dans les classes

2020: Adoption du programme d'**éducation numérique** par le Grand Conseil

2015: Rénovation du **cycle 3**

2014: Introduction de (12 !) **moyens d'enseignement romands** (MER)

2013: Ratification par NE du **Concordat sur la pédagogie spécialisée**

2012: **Régionalisation de l'école** neuchâteloise

2011: Plan d'études romand (**PER**)

Premières classes **PRIMA**

2007: Concordat **HarmoS** et Convention scolaire romande

2001: **École enfantine** dès 4 ans

© Priscilla Krebs pour le CSVR

2025 - ….. Défis de l’école

Flux migratoires (politiques et climatiques)

École pour toutes et tous

Intelligence artificielle

Santé mentale des jeunes

Climat scolaire

Organisation de l’école neuchâteloise

Relations Ecole-Familles

Bien-être du personnel enseignant

- …

© Priscilla Krebs pour le CSVR

20 août 2001

L'impartial

Nouveaux visages

C'est désormais Jean-Claude Marguet qui préside aux destinées du Service de l'enseignement obligatoire.

PHOTO A-LEUENBERGER

Plusieurs innovations au programme de la rentrée

L'école bouge. Cette année scolaire le prouvera à plus d'un titre sur le plan pédagogique. A l'école primaire, les nouveaux moyens d'enseignement des **mathématiques** communs à tous les élèves romands seront généralisés en 5e année primaire. Les enseignants, eux, seront formés durant cette année scolaire

velle méthode «Auf Deutsch» est généralisée au degré 8 de la scolarité. C'est dès cette année encore que les élèves goûteront aux **ICT**, soit aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le canton, via les services de l'enseignement concernés, suivra de très près l'équipement et le développement de l'informatique dans

fessionnelles des maîtres et sur la conception même des programmes d'enseignement. D'un transmetteur de savoir, le maître deviendra encore plus un accompagnateur dans la démarche d'apprentissage de l'élève». Rappelons qu'en février dernier, le Grand Conseil avait débloqué un crédit de 11,9 millions de francs pour l'ICT.

Cette rentrée marque le

L'ICT est la nouveauté: «cette évolution aura des incidences sur les pratiques professionnelles des maîtres et sur la conception même des programmes d'enseignement»

© eric-rothermel sur Unsplash

16 août 2002 L'impartial

Presque l'heure de la rentrée

Scolarité obligatoire ■ *Les élèves neuchâtelois reprennent le chemin de l'école lundi. Les petits de troisième primaire feront connaissance avec l'allemand*

L'arrivée de l'allemand comme enseignement précoce en 3e.

« En matière d'intégration des enfants handicapés dans l'école publique, une étape nouvelle sera franchie cette année, puisque le nombre de classes des perce-Neige intégrées passera de quatre à six »

Intégrer, harmoniser

En matière d'intégration des enfants handicapés dans l'école publique, une étape nouvelle sera franchie cette année, puisque le nombre de classes des Perce-Neige intégrées passera de quatre à six. Les écoles primaire et secondaire du Locle s'ajouteront à celles d'Hauterive, de La Chaux-de-Fonds (primaires), de Colombier et de Peseux (secondaires).

Par ailleurs, le Service de l'enseignement obligatoire veut aussi travailler au respect des horaires, *«du premier au dernier jour de l'année»*. Tendra-t-on à l'harmonisation? Jean-Claude Marguet est conscient qu'il existe une

en place d'un tel horaire. Qui ont trait aux transports, notamment. /sdx

Jean-Claude Marguet, chef

© eric-rothermel sur Unsplash

15 août 2003

L'impartial

Toujours plus d'élèves

Rien de nouveau pour les effectifs, ils continuent de grimper. La rentrée 2001 avait concerné 20.006 élèves, la suivante 20.610, et celle de lundi devrait monter jusqu'à 21.106. Avec 2981 élèves attendus, l'école enfantine poursuit sa forte progression (les bambins du préscolaire étaient 2400 l'an dernier et 1965 en 2001). L'introduction d'un premier niveau n'est pas étrangère à cette hausse, même si toutes les communes ne le proposent pas encore (voir ci-dessus). L'école primaire, elle, subit un léger recul (9944 élèves attendus contre 10136 en 2002), s'alignant ainsi sur la courbe de natalité. Comme l'indique Jean-Claude Marguet, *«le bourrelet passe au secondaire»*, où 8181 élèves devraient faire leur rentrée, alors qu'ils étaient 8074 il y a un an.

Conséquence de l'évolution des effectifs, le nombre de classes passera de 1167,5 à 1173. L'école enfantine en comptera 159 (147,5 en 2002), la primaire 564 (574) et la secondaire 450 (446). /fdm

Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire.

PHOTO ARCH-MARCHON

© eric-rothermel sur Unsplash

16 août 2004 **L'impartial**

Quand les profs manquent à l'appel

Rentrée scolaire ■ ***Alors que le marché de l'emploi des enseignants reste tendu, le recrutement en allemand et en maths est difficile. D'où une formation spéciale pour des profs non diplômés***

Par **Frédéric Mairy**

Co
l'a
qu

Du sport à l'ouverture aux langues

Chaque rentrée s'accompagne de son lot plus ou moins fourni de changements. Pas de bouleversement cette année dans les écoles neuchâteloises, mais plusieurs nouveautés. Dont la généralisation, au secondaire, du concept Sport-Arts-Etudes, qui doit permettre aux élèves particulièrement doués dans les domaines sportif ou artistique de ne pas mettre leur scolarité de côté. Septante-cinq adolescents bénéficient de ce système reposant sur des dispenses à la carte et des heures de rattrapage. Au rayon pédagogie, à signaler l'introduction d'Eole, «Education et ouverture aux langues à l'école». Une méthode destinée aux enfants des degrés -2 à +6 et qui doit leur permettre de *«reconnaître la diversité des langues de leur classe»*, précise Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire. Une façon de valoriser des compétences cachées afin de *«changer les relations entre les élèves»*.

Jean-Claude Marguet.
PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Au secondaire, un nouveau logiciel interactif sera utilisé dans les laboratoires de langue pour l'apprentissage de l'allemand et de l'anglais. /fdm

© eric-rothermel sur Unsplash

18 décembre 2006 et 27 juin 2007

Couleurs locales

© eric-rothermel sur Unsplash

11 et 12 septembre 2007 **L'express**

JEUNES

Le téléphone mobile joue un rôle dans la quête d'identité

Ecole et téléphone mobile ne font pas toujours bon ménage. L'interdiction ne représente toutefois pas la meilleure solution. Les écoles devraient plutôt utiliser cet outil dans le cadre de l'enseignement.

MATTHIAS ZEHNDER

TÉLÉPHONE *Selon une étude allemande, 92% des adolescents âgés entre douze et dix-neuf ans possèdent au moins un combiné mobile.* (KEYSTONE)

«Il est préférable de développer les compétences des enfants et des jeunes dans le domaine des médias»

Iren Schulz

Les écoles interdisant les téléphones mobiles, du moins durant les heures d'enseignement, sont de plus en plus nombreuses. Depuis que des photos prises durant les cours ont émergé sur internet accompagnées des légendes peu flatteuses, les enseignants ont réagi. Confrontés à ces attaques menées avec des téléphones mobiles, certains ont saisi la justice.

Dans l'intervalle, de plus en plus d'écoles ont interdit l'utilisation des téléphones mobiles dans leur enceinte. L'école secondaire d'Allschwil (BL), par exemple, a banni ces appareils et cela même durant les récréations.

L'interdiction ne vise pas seulement les téléphones mobiles, mais aussi les iPod et autres lecteurs de musique numérique. En cas de violation du règlement, l'appareil est saisi et seuls les parents sont autorisés à le réclamer par la suite.

Et l'établissement scolaire bâlois ne représente pas une exception en Suisse. Mais il n'en reste pas moins que les réactions à cette interdiction sont partagées. Certains estiment qu'il s'agit d'une libération du diktat du téléphone mobile, alors que d'autres jugent la décision comme une faillite pédagogique.

L'union des conseils d'étudiants de Suisse et du Liechtenstein (UCE) juge simplement l'interdiction du téléphone mobile à l'école insensée. Selon l'UCE, l'école a pour vocation de favoriser la responsabilité dans l'utilisation des nouveaux médias. Un avis que partagent les spécialistes comme Iren Schulz.

L'universitaire allemande, qui effectue des recherches sur l'utilisation et la signification du téléphone mobile chez les jeunes, recommande même son emploi dans un cadre scolaire. Le mobile et son maniement doivent être thématisés dans l'enseignement.

Selon Iren Schulz, le téléphone mobile joue un rôle fondamental dans la quête d'identité. Dans un tel contexte, une interdiction représente une mesure contre-productive. Il est préférable de développer les compétences des enfants et des jeunes dans le domaine des médias.

Reste que contrairement à son interdiction, l'utilisation du téléphone mobile dans un cadre scolaire ne se décide pas du jour au lendemain. Et sa mise en œuvre ne se révèle pas aussi aisée que celle d'une connexion à internet, l'industrie ne participant pas ou peu à son financement.

Actuellement, le téléphone mobile représente de loin l'appareil électronique le plus utilisés par les jeunes. Selon une enquête effectuée chaque année en Allemagne, 92% des adolescents âgés entre douze et dix-neuf ans possèdent au moins un combiné mobile.

Et 80% d'entre eux sont en mesure d'accéder à internet avec leur téléphone mobile. Mais l'envoi de SMS demeure la fonctionnalité vedette, 85% des jeunes utilisateurs envoyant chaque semaine plusieurs de ces brefs messages. Ils ne sont que 63% à téléphoner avec une fréquence identique.

Les SMS ont tout particulièrement la cote auprès de la catégorie des douze à treize ans. Selon l'étude, le visionnement de vidéos à caractère violent ou pornographique sur des téléphones mobiles est courant. /MZE-*sim*

ENSEIGNEMENT

Les enfants handicapés seront des élèves comme les autres

Dès janvier 2008, le canton assumera la gestion et le financement de l'enseignement spécialisé. Les enfants handicapés scolarisés seront dès lors des élèves comme les autres. Dossier sensible en perspective.

CATHERINE BEX

SCOLARITÉ *Daniel Marthe (à gauche) est le nouveau chef de l'Office de l'enseignement spécialisé. A droite, Jean-Claude Marguet, responsable du Service de l'enseignement obligatoire.* (GUILLAUME PERRET)

«Nous serons très transparents et très clairs sur le sujet»

Sylvie Perrinjaquet

Passage de témoin entre les conseillers d'Etat Roland Debély et Sylvie Perrinjaquet. La gestion de l'enseignement spécialisé migre du Département de la santé et des affaires sociales vers le Département de l'éducation, de la culture et des sports (Decs). «Il y a changement de paradigme», confirme la conseillère d'Etat en charge du Decs.

La nouvelle répartition des tâches et de la péréquation financière entre Confédération et cantons (RPT) explique ces modifications. Dès janvier 2008, le gouvernement neuchâtelois se substituera à Berne pour le financement et la gestion de la formation scolaire spécialisée. L'enseignement des enfants handicapés était pris en charge par l'assurance invalidité et relevait des charges incombant à la Confédération.

Selon Sylvie Perrinjaquet, «le défi est triple: financier, organisationnel et politique» et nécessitera une phase transitoire, de 2008 à 2010. Et la conseillère d'Etat d'assurer: «Nous serons très transparents et très clairs sur le sujet.»

Cette nouvelle redistribution des rôles passe par des adaptations, dont la création d'un nouvel organe administratif. L'Office de l'enseignement spécialisé (OES) sera dirigé par Daniel Marthe, enseignant spécialisé de formation et fort d'une expérience de 20 ans dans le domaine. L'OES n'est toutefois pas à confondre avec son grand frère, le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) auquel il est rattaché. «Cette anagramme témoigne de notre complémentarité», sourit le chef du Service de l'enseignement obligatoire, Jean-Claude Marguet.

But avoué de ces réaménagements: simplifier les procédures, avec un seul office au lieu de cinq. Mais ce changement aura évidemment un coût: près de 18 millions, selon des chiffres datant de 2005.

Un tel «défi» ne va pourtant pas sans bousculer certains acquis: l'Etat devra se pencher sur la pléthore d'orthophonistes neuchâtelois, ainsi que sur la participation des communes, qui sera alignée, à la hausse, sur le coût de l'école ordinaire. Des solutions restent donc à trouver. /CBX

Ne pas péjorer et intégrer

La cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports, Sylvie Perrinjaquet, s'est voulue apaisante: «C'est un dossier émotionnel, mais nous aimerions rassurer les familles concernées. Notre exigence centrale est que les familles et les enfants handicapés ne trinquent pas. Nous n'avons pas la volonté de démanteler quoi que ce soit.» Aucune baisse des prestations fournies n'est donc envisagée, selon la conseillère d'Etat.

Le directeur de la fondation des Perce-Neige, Jean-Jacques Combes, s'est déclaré pour sa part satisfait des changements apportés à la scolarisation des enfants handicapés. «Cette dynamique de partenariat est importante», souligne-t-il. «Cela permet de démultiplier les efforts de scolarisation». Les Perce-Neige est, avec le Centre régional d'apprentissages spécialisés et le Centre pédagogique de Malvilliers, l'un des trois interlocuteurs du canton. /cbx

© eric-rothermel sur Unsplash

25 septembre 2009 **L'express**

Le duel

NON

Le redoublement scolaire a-t-il encore un sens?

Jugée «inefficace», «démotivante» et «coûteuse», la répétition d'une année scolaire n'a plus la cote auprès d'un certain nombre de pédagogues. Neuchâtel lance un projet pilote permettant aux écoliers de choisir entre des cours de rattrapage intensif et le redoublement. Vaud veut carrément abolir cette pratique. Mais...

OUI

Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel:

«Le redoublement est révélateur des difficultés de l'école à prendre en compte les différents rythmes d'apprentissage des élèves. Selon plusieurs études, les conséquences pédagogiques et psychologiques sont contre-productives; sans parler des coûts d'une dixième année: entre 12 000 et 13 000 francs au secondaire 1, par élève et par année! Cet argent pourrait être utilisé autrement.

»Au plan pédagogique, c'est un non-sens d'imposer la répétition de tout un programme scolaire, alors qu'un élève faible en allemand, par exemple, peut avoir de bonnes moyennes en maths et en français.

»Psychologiquement, cette mesure est souvent ressentie comme une dévalorisation et entraîne une perte de l'estime de soi. Même si, dans un premier temps, l'élève qui redouble obtient de bons résultats, dès le second semestre, il risque de se faire rattraper, puis dépasser par ses camarades plus jeunes, qui apprennent plus vite. Et là, il sera vraiment démotivé. L'attitude de l'entourage, les remarques apparemment les plus anodines, peuvent elles aussi contribuer à augmenter ce sentiment de dénigrement.

»Afin de laisser du temps aux élèves plus lents, nous mettons en place à l'école primaire des cycles d'apprentissage assortis d'une promotion automatique, soit à la fin des années 1, 2 et 4. Seules les 3e et 5e années sont soumises à des conditions de promotion plus restrictives.

»Nous venons également de lancer un projet pilote permettant à des élèves de 7e et 8e années d'être promus conditionnellement pour autant qu'ils s'astreignent à des cours de rattrapage intensifs au début de l'année scolaire et pendant leurs vacances. De façon générale, nous disposons de tout un éventail de mesures d'appui pédagogique. Il ne s'agit pas d'adopter une politique laxiste, mais d'investir dans un enseignement différencié, plus efficace, mieux à même de donner du sens à l'apprentissage.»

Pierre-Yves Grivel, directeur du collège des Platanes (degrés 7 à 9), Bienne:

«Après 32 ans d'enseignement, je reste persuadé que le redoublement est une mesure nécessaire dans certaines circonstances. Au niveau secondaire, nous faisons la distinction entre le redoublement volontaire demandé par les parents et soutenu par le corps enseignant en raison, par exemple, d'une longue absence de l'enfant ou d'une situation familiale difficile, et le redoublement imposé. Dans ce cas, deux bulletins scolaires semestriels successifs insuffisants entraînent la non-promotion. Il ne s'agit là que de quelques cas par année (1 à 5 cas pour 250 élèves). Mais je n'aimerais pas qu'on nous supprime cette mesure qui reste tout à fait valable et bénéfique pour certains élèves en difficulté. Ils reprennent confiance en eux, ils peuvent exprimer leurs compétences une nouvelle fois dans le degré en question et connaître ainsi la réussite. Pour l'élève qui arrive au secondaire en ayant redoublé une année au primaire (degrés 1-6), il convient de lui offrir la possibilité d'accomplir une dixième année pour terminer le programme de la scolarité obligatoire.

C'est très important d'éviter de considérer le redoublement comme une sanction pénalisante, mais, bien au contraire, comme une mesure de réajustement des compétences de l'élève. A la fin de sa scolarité, ce qui compte pour un jeune, ce n'est pas l'âge auquel il a obtenu son CFC ou sa maturité, mais bien le diplôme qu'il a en poche et la satisfaction d'avoir trouvé la profession de son choix.

»Et puis, il ne faut pas se voiler la face, il est néces
travaille
d'une m
»On f
redouble
une quin
sont mis
un souti
non-pro
Malgré
une alte

18 août 2009

12:45

© eric-rothermel sur Unsp

29 mars 2010 L'Express

« On a cogité sur l'école de demain »

HARMOS

Réunis au Locle, des Neuchâtelois réfléchissent à l'école de demain

La réflexion sur l'école de demain passe par Le Locle. Les membres des groupes de travail qui planchent sur Harmos et la Convention scolaire romande ont rencontré le chef de l'Education Philippe Gnaegi, samedi, à l'Ecole technique.

BASILE WEBER

«La discussion fut sereine et très constructive», a salué le chef du Département neuchâtelois de l'éducation Philippe Gnaegi. «Il est très important d'avoir un retour d'informations. Nous devons rassurer les gens, les communes, les enseignants. Ils doivent être partenaires du changement. Ils font un travail remarquable.»

Quelque 130 personnes – députés, conseillers communaux, directeurs d'école, membres de

deur du système scolaire. Au menu, la nouvelle grille horaire et l'introduction du plan d'étude romand, l'école obligatoire dès 4 ans, l'introduction de l'anglais et du portfolio européen des langues, le contrôle de la qualité de l'enseignement, la mise en place des cycles et la place de la 6e, finalement l'aménagement du temps scolaire de l'élève.

Après les ateliers, une synthèse. De nombreuses questions ont alors été soulevées. Un participant s'est inquiété de la perte du pouvoir décisionnel des petites communes. Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi de répondre: «Vous aurez toujours vos écoles dans les petites communes. Mais il y a une volonté avec Harmos de discuter au niveau de la région». Pour un autre participant, il faut «des moyens d'accompagnement du changement. Qu'on tienne

ÉCOLE DÈS 4 ANS *Avec Harmos, le canton de Neuchâtel devra ouvrir 27 classes supplémentaires. L'école se fera dès 4 ans (quatre matinées et deux après-midis) à partir de la rentrée scolaire 2011.* (KEYSTONE)

«Il s'agit d'une révolution des structures scolaires. Nous devons prendre le temps nécessaire de poser chaque question»

Philippe Gnaegi

© eric-rothermel sur Unsplash

23 août 2011 L'Express

LA QUESTION DU JOUR Faut-il remplacer les manuels scolaires par des tablettes électroniques?

Votez par SMS en envoyant **DUO REMP OUI** ou **DUO REMP NON** au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

TECHNOLOGIES Réseau pédagogique pour élèves, parents et enseignants.

Neuchâtel relève le défi des TIC

« Les nouvelles technologies touchent l'ensemble de l'école. De la première à la onzième.»

JEAN-CLAUDE MARGUET CHEF DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

© eric-rothermel sur Unsplash

19 février 2018

Arcinfo

« Quand l'école neuchâteloise envoie les profs à l'usine »

Le spécialiste de la céramique technique Ceramaret recevait mercredi dernier à Bôle une délégation d'enseignants et de spécialistes de l'orientation, accompagnés de la ministre de l'éducation Monika Maire-Hefti (3e depuis la gauche) et de Jean-Claude Marguet, chef du Service cantonal de l'enseignement obligatoire. Au premier plan, Sébastien Schlup, directeur production, fait visiter les ateliers.
© David Marchon

Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, et Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, ce jeudi lors de la conférence de presse qui s'est tenue à Saint-Blaise.
Muriel Antille

«Stocks de matériel, gestes barrières et périodes de soutien: une rentrée scolaire neuchâteloise sous le signe du Covid-19»

Arcinfo

13 août 2020

© eric-rothermel sur Unsplash

11 août 2022

Ne.ch

19’586 élèves

Introduction de l’éducation numérique

Bienvenue aux robots Thymio

Ne.ch

10 août 2023

© eric-rothermel sur Unsplash

L’essentiel en bref

- Citoyenneté réexpliquée au travers de brochures attrayantes
- Enseignement immersif de l’allemand en plein essor
- Information soignée à destination des parents

©Steve Lelham sur Unsplash

Questions?

Réponses!

© 愚木混株 cdd20 sur unsplash.com